

CONSEILS DE QUARTIERS DE LA VILLE DE BAYONNE

**REUNION D'INSTALLATION DU
CONSEIL DE QUARTIERS SUR LES HAUTEURS DE BAYONNE
JEUDI 2 DÉCEMBRE 2021 – SALLE L'ALBIZIA – 19H**

COMPTE-RENDU VALIDÉ PAR LE BUREAU ET LE CONSEIL DE QUARTIERS

Avec les Conseils de quartiers

**Devenez
acteur, actrice
de votre ville!**



Bayonne*
BAIONA-PAYS BASQUE

Ordre du jour :

1/ Présentation des membres du Conseil de quartiers

2/ Désignation du Bureau

3/ Présentation des champs d'actions et du calendrier

Annexe 1 – Liste des participants

Annexe 2 – Présentation projetée

La salle est disposée en rectangle de façon à ce que chaque membre du Conseil de quartiers se fasse face. Un chevalet nominatif est placé devant chaque personne de même qu'un badge pour faciliter la prise de connaissance. Un micro individuel est installé devant chaque Conseillère et Conseiller de quartiers pour faciliter la compréhension de tous lors des prises de parole. Chaque personne est dotée de trois cartes du Conseils de quartiers, d'un carnet de notes et d'un stylo.

Introduction

Cyrille Laignillon, Adjoint au Maire en charge des sports, de la vie associative et des pratiques émergentes et Adjoint de quartier se présente. Il remercie les participants pour leur engagement et manifeste sa fierté d'être Président du Conseil de quartiers « Sur les hauteurs de Bayonne ». Il souligne le fort engagement des membres qui composent le Conseil de quartiers. Il informe les participants qu'en préambule de l'ordre du jour, Sophie Castel, Adjointe au Maire en charge du patrimoine culturel et urbain, de la coordination avec les Conseils de quartiers, Adjointe de quartier, Présidente du Conseil de quartiers « A l'ouest de la Nive », avec Joseba Erremundeguy, Conseiller municipal délégué auprès du Maire en charge de l'évaluation des politiques publiques, de la prospective et de la relation avec les Conseils de quartiers, vont rappeler les grandes étapes de la création des Conseils de quartiers.

Sophie Castel indique que Jean-René Etchegaray, Maire de Bayonne, arrive et qu'il interviendra ultérieurement. Elle rappelle qu'à l'occasion du premier Conseil municipal de la mandature, le 4 juillet 2020, dans le prolongement de sa politique de développement de la participation citoyenne, la Ville a décidé d'instaurer 4 Conseils de quartiers dans 4 quartiers. Elle précise qu'il s'agit bien d'une démarche volontaire et que la Ville n'y était pas contrainte. Elle souligne que cet engagement permet également de répondre aux attentes des citoyens. Elle poursuit en rappelant qu'au Conseil municipal du 8 avril 2021, la Ville a adopté la charte des Conseils de quartiers fixant leur composition et leur fonctionnement. Elle détaille les 4 périmètres qui regroupent des particularités historiques, géographiques, urbaines et sociologiques à l'appui des cartes mises à disposition.

Joseba Erremundeguy explique que les Conseils de quartiers font partie d'une « boîte à outils » mise en place par la Ville de Bayonne depuis plusieurs années pour la concertation citoyenne. Il précise que des concertations sont organisées pour des aménagements d'espaces publics, qu'il y a eu des « portraits de quartiers » et qu'il existe un budget participatif. Il ajoute que l'appel à candidature initié par la Ville a été un succès avec 383 candidatures et que le tirage au sort a permis à tous de participer à ce nouveau dispositif de participation citoyenne. Il détaille la composition des Conseils de quartiers avec les 3 collèges : 16 habitants, 8 acteurs locaux et 4 élus. Il rappelle que la parité femmes-hommes est respectée dans chaque collège et que la durée du mandat des Conseils de quartiers est de 2 ans. Il ajoute que les Conseils de quartiers seront ensuite renouvelés. Il conclut en expliquant qu'un Conseil de quartiers a vocation à mener une réflexion collective sur la ville demain, qu'il ne représente pas l'ensemble des habitants, que ses membres portent des avis subjectifs pour construire une vision collective pour le territoire.

1/ Présentation des membres du Conseil de quartiers

Joseba Erremundeguy invite chaque membre à se présenter pour faire connaissance en indiquant son prénom, son nom, son secteur géographique, ses éventuelles compétences qui pourraient servir au Conseil de quartiers et ses motivations pour être Conseillère ou Conseiller de quartiers.

Le tour de table commence par le collège acteurs locaux, se poursuit par le collège habitants et se termine avec le collège élus. David Tollis, Directeur général des services et Elodie Cluzeau, Chargée de mission Conseils de quartiers de la Ville de Bayonne, qui accompagnent la mise en place de ce nouveau dispositif, se présentent également.

Plusieurs personnes sont excusées car elles n'ont pas pu participer à cette réunion d'installation, pour le collège habitants : Joël Nadalet, Mickaël Romero et Jean-Michel Serin, pour le collège acteurs locaux : Hélène Senmatin.

Intervention de Jean-René Etchegaray, Maire de Bayonne

Jean-René Etchegaray, Maire de Bayonne indique que « Sur les hauteurs de Bayonne » est le troisième Conseil de quartiers de la ville installé cette semaine et que le quatrième sera installé le 13 décembre. Il explique que la création des Conseils de quartiers n'est pas une obligation au regard de la taille de la ville de Bayonne. Il souligne que l'équipe municipale a considéré qu'il était nécessaire d'en créer pour permettre aux élus d'être éclairés par les perceptions des citoyens. Il précise que la ville ne se fabrique pas uniquement au sein du Conseil municipal qui est une instance représentative de décision. Il ajoute que les élus ont besoin de connaître la vision des citoyens qui vivent, pratiquent ou animent la ville au quotidien, de nouer un dialogue permanent et que le Conseil de quartiers le permettra. Les Conseillères et Conseillers de quartiers pourront aborder tous les sujets pour débattre.

Il constate que le Conseil de quartiers « Sur les hauteurs de Bayonne » est vaste, qu'il s'étend de l'Ouest à l'Est dans les limites communales et qu'il est diversifié. Les sujets abordés feront donc écho à cette diversité. Il rappelle que des axes de travail seront déterminés par le Conseil de quartiers après un état des lieux du territoire. Cela signifie qu'un consensus devra être trouvé entre tous les membres pour prioriser les sujets de la vie municipale et citoyenne qui guideront le mandat du Conseil de quartiers. Certains sujets du quotidien qui dépendront des compétences de la Communauté d'Agglomération Pays Basque pourront être évoqués et seront relayés.

Il conclut en formulant sa forte attente sur le travail du Conseil de quartiers et rassure les membres en rappelant qu'ils seront accompagnés par les élus et par les services municipaux. Au sein des services, il indique qu'Elodie Cluzeau est l'interlocutrice privilégiée des Conseils de quartiers et qu'en lien avec David Tollis, Directeur général des services, des services spécifiques pourront être sollicités pour apporter des informations et leurs expertises en fonction des sujets choisis pour faire avancer le travail. Il ajoute que le Conseil de quartiers aura la latitude de constituer des groupes de travail au cours de son mandat comme prévu par la charte. Il invite les Conseillères et Conseillers de quartiers à se saisir de cette opportunité et à aborder tous les sujets souhaités.

2/ Désignation du Bureau

Cyrille Laignillon souligne à nouveau l'engagement des Conseillères et Conseillers de quartiers. Il ajoute que dans le cadre défini par la charte, l'objectif est de construire ensemble une feuille de route, de produire la matière pour agir pour les quartiers et la ville.

Joseba Erremundeguy rappelle que la charte prévoit que le Bureau assure l'organisation du suivi du Conseil de quartiers et qu'il se réunit au moins avant chaque plénière sur convocation du Président. Il précise qu'il est composé de 4 membres : Cyrille Laignillon, Adjoint de quartier en tant que Président, l'élue de la majorité, Jennifer Mothes qui est membre d'office et qu'il reste deux postes à pourvoir : un(e) représentant(e) du collège habitants et un(e) représentant(e) du collège acteurs locaux.

Il lance un appel aux volontaires par collège et précise que s'il n'y a qu'un volontaire par collège, les membres seront désignés d'office. Si le nombre de volontaires est supérieur à un, il sera alors organisé un tirage au sort.

Une Conseillère de quartiers demande l'ordre de grandeur de l'investissement nécessaire pour un membre du Bureau en termes de temps. Joseba Erremundeguy rappelle que la charte prévoit une réunion du Bureau avant chaque plénière du Conseil de quartiers et un minimum de deux réunions plénières par an. Ainsi, l'activité du Bureau dépendra de l'activité que se donne le Conseil de quartiers. En 2022, le nombre de réunions plénières sera déjà supérieur avec le temps de définition de la feuille de route, il peut être estimé à 4 ou 5. D'autres réunions comme les groupes de travail pourront se rajouter. Cyrille Laignillon ajoute que les Conseillères et Conseillers de quartiers vont bien travailler de manière collective et avancer dans les choix ensemble et que les membres vont apprendre à se connaître.

Pour le collège habitants, 4 personnes se manifestent : Marie-José Llera, Dominique Gauvin, Bernadette Lassalle et Emeline Robillard. Leurs noms sont inscrits sur des papiers à la main, pliés et mélangés dans une boîte pour procéder au tirage au sort. C'est un membre du collège acteurs locaux qui procède au tirage. Dominique Gauvin est tiré au sort.

Pour le collège acteurs locaux, 2 personnes sont volontaires : Amine Belbaraka et Gilles Peynoche. Leurs noms sont inscrits sur des papiers à la main, pliés et mélangés dans une boîte pour procéder au tirage au sort. C'est un membre du collège habitants qui procède au tirage. Amine Belbaraka est tiré au sort.

3/ Présentation des champs d'actions et du calendrier

A l'appui de la présentation projetée, annexée au compte-rendu, Joseba Erremundeguy précise le rôle du Conseil de quartiers, les engagements des Conseillères et Conseillers de quartiers, les objectifs et les engagements de la Ville.

Elodie Cluzeau détaille en suivant la méthode pour établir la feuille de route du Conseil de quartiers en 5 étapes et 3 réunions.

Cyrille Laignillon partage son envie de se mettre rapidement au travail pour que le Conseil de quartiers se mette en action.

Cyrille Laiguillon invite les participants à prendre la parole pour faire part de leurs impressions, de leurs attentes et à poser les questions qu'ils souhaitent.

Un Conseiller de quartiers demande sur quelle base le Conseil de quartiers pourra établir sa feuille de route, si c'est à partir de doléances. Joseba Erremundeguy explique que la feuille de route sera issue du travail collectif réalisé pour établir un état des lieux. Les membres détermineront ensemble, et par thématique, les forces, les faiblesses, les opportunités et les menaces du territoire. C'est à partir de cette matière commune et partagée, produite en janvier, que le Conseil de quartiers dégagera des pistes d'améliorations, et déterminera en février les axes sur lesquels il souhaite travailler pendant son mandat. Il ajoute que ces éléments seront analysés par la ville pour connaître leur faisabilité et que la ville pourra également solliciter l'avis du Conseil de quartiers sur des projets qu'elle souhaite mener. La feuille de route résultera donc des propositions du Conseil de quartiers analysées par la ville et des consultations proposées par la ville.

Une Conseillère de quartiers s'interroge sur les pistes cyclables. Elle fait part de sa satisfaction sur l'usage des dernières pistes créées qui permettent à son fils de circuler en toute sécurité pour aller pratiquer son activité sportive. Elle évoque cependant le fait que d'autres pistes ne sont pas assez sécurisées et que son enfant ne peut pas les emprunter. Elle souhaite savoir si la ville prévoit la création d'autres pistes cyclables. Joseba Erremundeguy souligne que ce sujet est tout à fait en adéquation avec l'état des lieux du territoire que le Conseil de quartiers réalisera en janvier. Il ajoute que si le Conseil de quartiers décide de travailler sur ce sujet, il pourra faire part de ses attentes en termes d'usage et le service compétent pourra être sollicité pour participer à une réunion. Monsieur le Maire confirme que les nouvelles pistes cyclables répondent à un besoin mais qu'une problématique demeure : l'absence de continuité notamment au niveau de certains carrefours. Il explique qu'il est difficile de garantir un confort et une sécurité optimale quand il y a un haut niveau de circulation. Il ajoute que la sécurisation et le développement des pistes pour un meilleur usage des familles et des enfants sont des sujets que le Conseil de quartiers pourra aborder. La Conseillère de quartiers conclut en indiquant que les pistes cyclables constituent également un lien entre tous les quartiers de la ville, qu'elles permettent de les relier et de faciliter les déplacements des habitants. Elle ajoute que les améliorations en cours doivent se poursuivre.

Un Conseiller de quartiers évoque un sujet à traiter : le partage d'informations entre les associations et avec les habitants notamment les jeunes. Il explique qu'il existe un réel enjeu pour la population de connaître l'offre existante pour que chacun puisse essayer une activité sportive ou culturelle et la développer. De même, il semble tout aussi important que les bénévoles se connaissent et échangent sur leurs pratiques. Il précise que des choses ont été mises en place mais souligne qu'il pourrait être fait davantage pour que les habitants et la jeunesse en particulier s'approprient cette richesse. Cyrille Laiguillon confirme la force du tissu associatif bayonnais. Il rappelle que le Forum des associations est une initiative qui contribue à répondre à cet objectif de même que le CRAVA (Centre de ressources et d'appui à la vie associative) qui offre des formations. Il partage le fait que ce soit un réel sujet, comme les pistes cyclables, dont le Conseil de quartiers pourra se saisir pour proposer des idées et constituer sa feuille de route.

Une Conseillère de quartiers partage une autre problématique : l'ouverture des structures sportives. Elle explique que les habitants, notamment les jeunes, pourraient bénéficier de ces structures pour se doucher lorsqu'ils exercent une activité sportive en semaine ou pour pratiquer une activité le week-end alors que les installations sont fermées. Elle ajoute que le parcours santé en bord d'Adour est une bonne initiative qui pourrait se multiplier pour répondre à la demande. Cyrille Laiguillon rappelle que pendant le confinement, des structures sportives avaient été ouvertes et l'éclairage prolongé pour répondre aux besoins d'activité des habitants dans cette période particulière. Il confirme que c'est aussi un sujet à analyser et à partager. Concernant le parcours de santé, il précise qu'un autre pourrait être installé sur Bayonne Nord et que ce sujet pourra être abordé. Cyrille Laiguillon demande à Elodie Cluzeau de rappeler la méthode de travail sur le partage des sujets.

Elodie Cluzeau détaille la méthode de travail collective et le calendrier du Conseil de quartiers : élaboration d'un état des lieux du territoire en janvier, identification des sujets et priorisation des axes de travail en février, analyse de ces axes par la ville en mars, propositions des consultations de la ville en avril-mai et validation de la feuille de route en mai-juin. Elle précise que la feuille de route sera ensuite mise en œuvre et que l'activité du Conseil de quartiers fera l'objet d'une évaluation avant le renouvellement fin 2023.

Une Conseillère de quartiers prend la parole pour évoquer la problématique des transports en commun pour les personnes âgées et handicapées, en lien avec le maillage du réseau et le positionnement des arrêts de bus. Elle fait notamment part de la nécessité de rajouter un arrêt de bus 1 avenue Mounédé. Monsieur le Maire indique avoir déjà été sensibilisée à cette demande. Il précise par ailleurs que le sujet de la mobilité se traite avec le Syndicat des Mobilités du Pays Basque – Adour et la Communauté d'agglomération Pays Basque. Il ajoute que la mobilité est un sujet à part entière à l'échelle de l'agglomération, et qu'en milieu urbain, la topographie singulière de la ville doit être prise en compte. Il conclut en indiquant que les membres du Conseil de quartiers, en tant qu'usagers, ont un regard précieux sur l'offre proposée et que les sujets traités seront relayés pour étudier des pistes d'amélioration.

Un Conseiller de quartiers demande si les dates des réunions de janvier et de février sont déjà programmées. Joseba Erremundeguy répond qu'elles se tiendront entre le 17 et le 24 pour les deux mois. Une Conseillère de quartiers note qu'en février la réunion tomberait pendant les vacances scolaires. Elodie Cluzeau précise que cette période a été choisie en raison du calendrier du budget participatif car l'appel à idées se clôturera le 27 février. Il a donc semblé important que le Conseil de quartiers puisse se réunir avant, pour, s'il le souhaite, décider de déposer une ou des idées dans le cadre de ce dispositif.

Une Conseillère de quartiers ajoute que la question de la vitesse de la circulation sera également à aborder en lien avec la sécurisation des piétons. Monsieur le Maire indique que ce sujet pourra être abordé lors de la prochaine réunion du Conseil de quartiers.

Conclusion

Joseba Erremundeguy indique que les dates des prochaines rencontres seront communiquées rapidement et propose aux membres de faire une photo du Conseil de quartiers pour notamment le présenter sur le site Internet de la Ville.

Annexe 1- Liste des participants :

Par ordre alphabétique

FEUILLE DE PRÉSENCE

| COLLEGE HABITANT.E.S | | | | |
|------------------------|------------------------|-----------------|--|-----------|
| CIVILITÉ | NOM | PRÉNOM | SECTEUR GÉOGRAPHIQUE | SIGNATURE |
| Madame | Aramburu-Perret-Gentil | Marie | Grand Basque | Présente |
| Monsieur | Curutchet | Dominique | Sainte-Croix | Présent |
| Monsieur | Garax | Renaud | Saintontan | Présent |
| Monsieur | Gauvin | Dominique | Sainte-Croix | Présent |
| Madame | Hemery | Evelyne | Saintontan | Présente |
| Madame | Incandela | Roberta | Sainte-Croix | Présente |
| Monsieur | Iturriria | Bernard | Coumères | Présent |
| Madame | Lassalle | Bernadette | Sequé | Présente |
| Monsieur | Lesellier | Pascal | Grand Basque | Présent |
| Madame | Liera | Marie-José | Grand Basque | Présente |
| Madame | Moutard | Stéphanie | Coumères | Présente |
| Monsieur | Nadalet | Joël | Habas | Excusé |
| Madame | Robillard | Emeline | Sainte-Croix | Présente |
| Monsieur | Romero | Mickaël | Sainte-Croix | Excusé |
| Monsieur | Serin | Jean-Michel | Habas | Excusé |
| Madame | Teixeira de Freitas | Arlette | Habas | Présente |
| COLLEGE ACTEURS LOCAUX | | | | |
| ASSOCIATIONS | | | | |
| CIVILITÉ | NOM | PRÉNOM | ORGANISME | SIGNATURE |
| Monsieur | Diaz | Nicolas | Oreka | Présent |
| Monsieur | Fauquenot | Jean-Christophe | Collectif Stop béton | Présent |
| Madame | Lauferon | Mayie | Alcool Assitance - Entraid'Addict | Présente |
| Monsieur | Peynoche | Gilles | AS Bayonnaise | Présent |
| Madame | Senmantin | Hélène | Artotekafe | Excusée |
| Madame | Vural | Imane | Azkar Full Contact | Présente |
| PROFESSIONNELS | | | | |
| CIVILITÉ | NOM | PRÉNOM | ORGANISME | SIGNATURE |
| Monsieur | Belbaraka | Amine | Amine Coiffure | Présent |
| Madame | Vasseur | Myriam | Clinique Château Caradoc | Présente |
| COLLEGE ELU.E.S | | | | |
| CIVILITÉ | NOM | PRÉNOM | FONCTION | SIGNATURE |
| Monsieur | Erremundeguy | Joseba | Conseiller municipal délégué en charge de la relation avec les Conseils de quartiers | Présent |
| Monsieur | Laiguillon | Cyrille | Adjoint de quartier | Présent |
| Madame | Liousse | Cathy | Conseillère municipale membre de l'opposition | Présente |
| Madame | Mothes | Jennifer | Conseillère municipale de la majorité | Présente |

Participaient également : Jean-René Etchegaray - Maire de Bayonne, David Tollis - Directeur général des services et Elodie Cluzeau - Chargée de mission, Ville de Bayonne

Annexe 2- Présentation projetée

RÉUNION
D'INSTALLATION DU
CONSEIL DE
QUARTIERS
« SUR LES HAUTEURS
DE BAYONNE »

Jeudi 2 décembre 2021

Bayonne*
BAIONA-PAYS BASQUE

Introduction de

Sophie Castel,

Adjointe de quartier, chargée de la
coordination des Conseils de quartiers

et Joseba

Erremundeguy,

Conseiller municipal délégué auprès du
Maire, chargé de la relation avec les
Conseils de quartiers

Ordre du jour

- 1/ Présentation des membres du Conseil de quartiers
- 2/ Désignation du Bureau
- 3/ Présentation des champs d'actions et du calendrier

1/ Présentation des membres du Conseil de quartiers

Avec les Conseils de quartiers

Devenez
acteur, actrice
de votre ville!



Bayonne*
BAIONA-PAYS BASQUE

Intervention de

Jean-René Etchegaray

Maire de Bayonne

2 / Désignation du Bureau

Avec les Conseils de quartiers

Devenez
acteur, actrice
de votre ville!



Bayonne*
BAIONA-PAYS BASQUE

3 / Présentation des champs d'actions et du calendrier

Un Conseil de quartiers, c'est quoi ?

 **Un lieu d'information** ➔ connaître, diffuser

 **Un lieu de débats** ➔ écouter, échanger, confronter les points de vue

 **Un lieu de réflexions** ➔ proposer des expérimentations, formaliser des contributions sur le territoire de la commune et dans le cadre des compétences de la ville

 **Une instance consultative** qui n'a pas de pouvoir de décision ni de mandat de représentation

 **Une nouvelle instance de participation complémentaire des autres dispositifs** : concertations de projets, budget participatif, les élus à votre écoute

Les engagements des Conseillères / Conseillers de quartiers

- Assurer une mission **volontaire** et **bénévole**
- Participer à un mandat de 2 ans exclusivement dans **l'intérêt général**
- Être **facilitatrices / facilitateurs** de la participation

Quels objectifs pour la Ville ?

- **Enrichir la vie publique locale** ➤ améliorer l'action municipale en tenant compte des contributions des Conseils de quartiers
- **Entretenir et faciliter les rapports de proximité** ➤ mieux identifier les besoins et les attentes des habitants et des acteurs locaux dans les quartiers et pour la ville

Les engagements de la Ville

- **Associer les Conseils de quartiers** aux politiques prospectives menées à travers des schémas directeurs de la Ville (développement durable...)
- **Prendre en compte leurs contributions** dans le plan d'actions de la Ville, à court, moyen ou long terme, (espaces publics, équipements publics, animations...)
- **Alimenter le dialogue citoyen** en soumettant des sujets à la concertation et en proposant des expérimentations

Une charte, 4 champs d'actions

- ① **Renforcer le lien social** dans le quartier, en accompagnant ou valorisant des initiatives locales propres à améliorer le vivre ensemble et encourager les solidarités
- ② Accompagner les transformations du quartier pour **faire face aux enjeux de la transition écologique et énergétique**

Une charte, 4 champs d'actions

③ Encourager et soutenir les démarches de concertation organisées par la Ville ou l'Agglomération sur les projets qui touchent les quartiers, en veillant à l'association du plus grand nombre

④ Participer à consolider l'identité du quartier en organisant, en participant ou en soutenant des démarches de connaissance participative

Une feuille de route élaborée en 5 étapes et 3 réunions

Réunion plénière
Janvier

① **Construction d'un état des lieux du territoire du Conseil de quartiers** selon les 3 thèmes : le vivre ensemble et le lien social, les enjeux de la transition écologique et énergétique et l'identité des quartiers (atouts, faiblesses, opportunités, menaces). 🗨️👉 **Des premières idées → une ou des propositions pourront être soumises au budget participatif.**

Réunion plénière
Février

② A partir de cet état des lieux, **choix de ou des idées soumises par le Conseil de quartiers au budget participatif, identification et priorisation des axes de travail** selon le degré d'intérêt général, des enjeux de la transition écologique et de la gestion de la temporalité.

Mars

③ Analyse de ces axes de travail par la Ville.

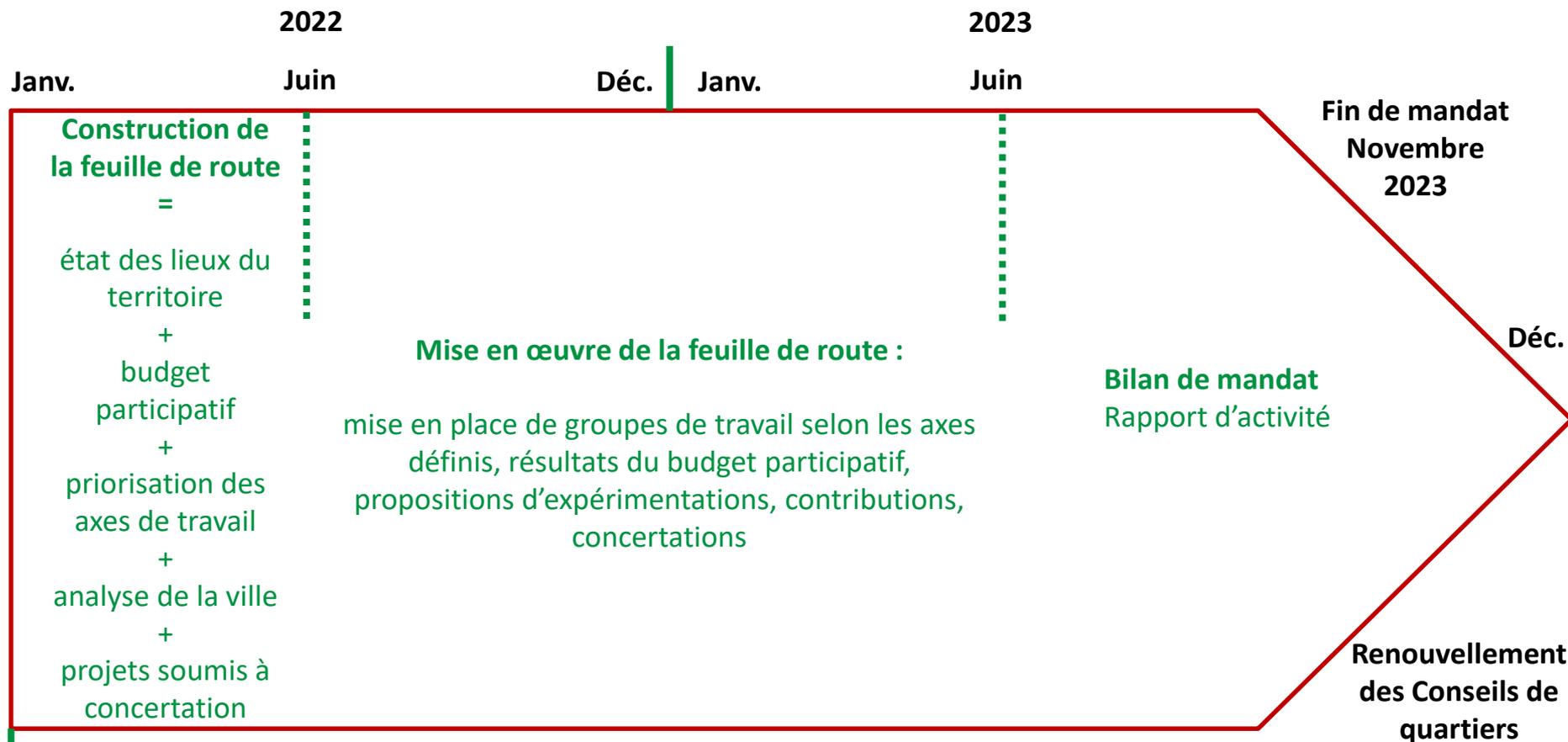
Réunion plénière
Avril/ Mai

④ Retour d'analyse de la Ville et propositions des sujets qu'elle soumettra à concertation.

Mai/ Juin

⑤ **Validation et publication de la feuille de route** (10 axes au maximum).

Le calendrier du mandat



Réunion d'installation
Novembre / Décembre 2021

Ordre du jour du prochain Conseil de quartiers de **janvier**

- **Construction d'un état des lieux du territoire du Conseil de quartiers**
 - Travail en tables rondes en sous-groupes - 1h
 - Restitution / échanges en collectif - 45 min
 - Synthèse / conclusion - 15 min
- **Présentation du dispositif du budget participatif** de la Ville qui sera lancé le 22 janvier - 45 min
- **Désignation d'un groupe de travail** dédié à la préparation d'un dépôt d'idée(s) du Conseil de quartiers au budget participatif - 10 min

Ordre du jour du Conseil de quartiers de février

- **Travail collectif d'identification et de priorisation des axes de travail à partir de l'état des lieux du territoire réalisé en janvier** (*les axes retenus à l'issue de cette séance seront analysés par la Ville dans le cadre de la définition de la feuille de route*) – 1h30
- **Présentation par le groupe de travail budget participatif de la ou des idées potentielles** – 45 min
- **Choix de ou des idée(s)** portée(s) par le Conseil de quartiers à déposer par le groupe de travail avant le 27 février sur la plateforme Internet dédiée – 45 min